

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

LES ROIS DE FRANCE ET LES FEMMES

De Charles VII à Louis XVI

Frédéric Bidouze



LES ROIS DE FRANCE
ET LES FEMMES

Collection « Biographies et mythes historiques »

LES ROIS DE FRANCE ET LES FEMMES

DE CHARLES VII
À LOUIS XVI



Frédéric BIDOUZE



Dans la collection « Biographies et mythes historiques »

Derniers titres parus

Le Saint Empire romain germanique – Mille ans d'histoire impériale, Danielle Buschinger

Les Guerres gauloises – 58 av. J.-C – 69 apr. J.-C., Alain Deyber

Joffre – Un maréchal en République, Alexandre Lafon

Louis XV – Un mythe français, Frédéric Bidouze

Rousseau, François Jacob

Jules Verne, Arnaud Coutant

Marc Antoine, Agnès Gros Lambert

Les femmes à Versailles, Aude Péraud-Rousselet

Marc Aurèle, Philippe Roy

Champollion, Karine Madrigal

Walt Disney, Cédric Guillaume

Marguerite de Valois – La reine Margot, Alain Joblin

Les Impératrices romaines, Pierre Forni

Jacques I^{er} Stuart, Sabrina, Juillet Garzón

George Sand, Audrey Pennel

Les ducs de Bourgogne, Jean-Pierre Duteil

Les armées gauloises et celtiques – VI^e siècle av. J.-C.-I^{er} siècle apr. J.-C., Alain Deyber

Jules Ferry, Paul Baquias, Bertrand Sabot

Hitchcock, Arnaud Coutant

Les Beatles, Bertrand Lemonnier

Platon, Olivier Battistini

Les Ptolémées, Philippe Rodriguez

Retrouvez l'intégralité de la collection sur notre site



Conception graphique couverture : Éric VIGIER

Mise en pages : PCA

ISBN 9782340-123298

Dépôt légal : novembre 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.

8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

À Fabienne

« Amour, amour, quand tu nous tiens, on peut bien dire :
adieu prudence »

Jean de La Fontaine, *Le lion amoureux*, 1668.

INTRODUCTION

UNE HISTOIRE DES ROIS AU MIROIR DES FEMMES

L'histoire des rois et de la monarchie française à partir de la fin de la guerre de Cent Ans ouvre une période au cours de laquelle les « nations de France », sans donner directement naissance à la nation française proprement dite, sont au cœur de la genèse de l'État moderne. Contractuel et consensuel, le pouvoir royal s'épanouit progressivement en exaltant le prince, le « bon roi », doté d'une surchristianisation allant jusqu'à incarner l'image même du divin, tout en associant les membres de la *Respublica* au bien commun d'une société féodale en mutation constante. Le renforcement de l'appareil monarchique aux tentations absolutistes réelles, ne va pas se démentir jusqu'à la Révolution de 1789, modifiant les formes de l'autorité et donc des fonctions du roi, de la reine et des autres femmes qui gravitaient à la Cour. La mort des souverains représentait pour les contemporains le glas d'une époque révolue en même temps qu'une espérance pour le nouveau règne : « Le roi est mort, vive le roi », et les femmes, avant tout la reine, ne furent que des agents absents ou en tout cas négligeables de l'histoire racontée. La politique est avant tout masculine dans le tableau généalogique, les seules femmes apparaissant comme génitrices des héritiers et garantes de la survie de la dynastie capétienne quand elles en furent capables.

Pourtant, les femmes sont indissociables de l'histoire des rois et de l'histoire politique en général, de manière épisodique ou provisoire lorsqu'elles ont le premier rôle (régente et reine mère), qu'elles sont dans l'ombre du roi (épouse et reine), qu'elles scandalisent ou soient influentes (maîtresse et favorite), enfin lorsqu'elles sont des pièces sur l'échiquier diplomatique et matrimonial (fille et sœur). Quel que soit le titre ou le statut, de plus ou moins longue durée, les femmes sont à la fois essentielles (amour maternel, conjugal ou adultère) ou apparemment secondaires (cérémonies, processions ou entrées royales) mais toujours au creux des tensions qui alternent entre histoires de comédies ou de vaudevilles, et les questions politiques ou diplomatiques. Elles sont donc omniprésentes dans cette longue histoire des rois de France depuis Hugues Capet en 987 et elles en forment les contours tantôt invisibles, tantôt visibles, tantôt discrets, tantôt décisifs, si bien qu'on ne saurait comprendre l'histoire et son destin sans elles. « De quelque côté qu'on se tourne, elle est présente, infiniment présente [...] Du haut en bas de l'échelle sociale, elle occupe l'ensemble des espaces, sauf sans doute celui de la guerre (en exceptant la Fronde) et de sa présence il est constamment parlé par ceux qui la regardent souvent pour s'en effrayer »¹. Depuis 987, leur présence a été partout et le pouvoir au féminin ne fut pas un vain mot dans le cadre des structures monarchiques. À propos des reines capétiennes jusqu'au début de la dynastie des Valois en 1328 et de la fameuse loi salique les privant de transmettre la couronne et de régner : « Il est vrai que la reine de France n'est que la femme du roi, confinée à un second rôle. Cette alliance matrimoniale la place au cœur du pouvoir capétien »². Atteinte au droit « naturel » des femmes selon certains historiens ou tradition historique estimée par les contemporains comme un simple instrument guidé par les circonstances ? la vérité est certainement entre les deux voire les deux à la fois. L'une épouse nos tendances contemporaines à « genrer » le récit, l'autre à considérer l'imbrication inexorable des contextes et des coutumes.

1. Natalie Zemon-Davis, Arlette Farge (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Perrin, 2002.

2. Sophie Brouquet, *Capétiennes. Les reines de France au Moyen-Âge (x^e-xiv^e siècle)*, Paris, Ellipses, 2020, p. 241.

Néanmoins, un autre facteur entre en jeu. La reine, par un processus d'extension de son intercession par le Conseil et les rapports interpersonnels, forme avec le souverain une famille qui ne saurait être remise en cause. « Que l'épouse royale ait droit aux mêmes cérémonies que le roi, qu'elle assure le gouvernement du royaume le cas échéant, qu'elle soit honorée des titres de majesté et de souveraine sont autant d'éléments qui témoignent de son inscription dans le système monarchique français »¹. En tous les cas, cette proximité organique a révélé bien des talents que l'histoire se doit de raconter et de reconnaître, de Louise de Savoie à Catherine de Médicis en passant par Anne d'Autriche et il est vrai bien plus rares au XVIII^e siècle, annonciateur de l'effacement des deux siècles suivants.

Toutefois, dans cette famille, le roi cherche toujours des compensations, soit de la chair, soit de l'intimité et de la confiance, qui ressortent d'autres fonctions : celles du cœur, de l'esprit et du sexe ; ils fondent autant d'agents perturbateurs plus ou moins maîtrisés par le roi lui-même, tant les principes de la Cour charrient des intérêts de parentés et de clans pour des places enviées, les maîtresses étant souvent l'occasion de l'approcher ou de l'influencer. Sur ce plan, les sources des témoins et chroniqueurs sont autant des révélations précieuses mais aussi fragiles car elles véhiculent des intérêts divergents, des haines recuites ou des célébrations tout aussi suspectes. Derrière les dénonciations ou les enchantements des récits, se cachent bien des fois des réalités plus prosaïques qui exigent pour les apprécier une bonne connaissance des codes et des mœurs de l'époque. C'est Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, qui exigea que sa famille soit dotée et comblée avant même d'entrer dans le lit d'Henri IV afin de dépasser ses répugnances (car tous les rois n'ont pas eu la beauté d'un Louis XV loin de là !). Le roi de France est donc à la fois un chasseur de femmes tout en étant son gibier favori (quand il n'est pas parfois celui des hommes), susceptible de déterminer bien des choses : son humeur, ses décisions, ses erreurs et ses fautes, sous le regard de ses sujets ; c'est Henri IV qui, fou de Charlotte de Montmorency, accélère son entrée en guerre en 1610 pour la récupérer à la barbe de son mari, premier prince

1. Fanny Cosandey, *La reine de France, Symbole et pouvoir (xv^e-xviii^e siècle)*, Paris, Gallimard, 2000, p. 10.

du sang. C'est l'image d'un « Salomon rassasié de voluptés » que brandit cruellement l'évêque Jean-Baptiste de Beauvais dans un sermon de la Cène en présence de Louis XV le 20 mars 1774, associant les malheurs du peuple aux turpitudes royales. Entre les obligations d'un roi très chrétien et son comportement sexuel, l'enjeu était celui, public, de savoir paraître et communiquer. Des maîtresses de passage aux maîtresses qui durent, il n'y a qu'un pas que les proches du pouvoir royal ont toujours surveillé avec une attention toute particulière et surtout politique. Tout dépendit de la maîtrise et du tempérament du souverain ; la postérité favorisa Henri IV à qui on passa tous les caprices en vertu de son œuvre de reconquête des Français au nom de la paix après les guerres de religion, alors qu'il fut le roi le plus faible avec les femmes et sans doute aussi le plus despotique ; Louis XIV maîtrisa quant à lui à peu près toutes les femmes, à l'image de son règne ; on ne retint bien trop souvent d'un Louis XV pourtant bien plus sage, que l'association entre ses mœurs et son indolence à la tête de l'État. Tout dépendit aussi des échos de l'opinion qui, au cours des siècles, entrèrent dans le jeu des pouvoirs et des influences, au gré des évolutions sociales depuis la féodalité profonde jusqu'au siècle des Lumières.

Sans jamais remplacer la reine, la femme aimée ou amoureuse était bel et bien en place au cœur du pouvoir et c'est le caractère du roi qui fit très souvent la différence, entre un Louis XI « au-dessus » des femmes, le « bigame » Henri II, le « goulu » Henri IV ou le fidèle Louis XVI, « amoureux » de sa femme. Malgré ces concurrences d'âge et de beauté qui fixent l'éclat du côté des favorites, la reine demeurait la mère des enfants royaux, veillant à leur éducation et les entourant de l'affection qui était autant de liens indélébiles avec leur mari. Elle joua le rôle de mère, parfois jusqu'à très tard durant le règne de son fils. Régente le plus souvent quand l'héritier était mineur et n'avait pas treize ans révolus, la reine a façonné en bien ou en mal le futur roi ou pallié ses déficiences. Un François I^{er} trouva dans Louise de Savoie une main forte et collaborant au pouvoir jusqu'à sa mort en 1531, Louis XIII eut toutes les peines du monde à se débarrasser d'une présence encombrante et castratrice, au point d'exiler deux fois Marie de Médicis, d'abord en 1617, puis définitivement en 1630 ; enfin Louis XIV trouva dans Anne d'Autriche un amour sans limite et une autorité ferme qui lui donnèrent une confiance en lui-même inégalée

avant que Louis XV, roi orphelin de mère à son avènement en 1715, ne souffrit durablement de cette absence cruelle.

Qu'elle soit reine, mère, sœur ou maîtresse, la femme est au cœur du roi, elle est à la fois son miel et son lait, et en parler de Charles VII à Louis XVI est une façon de raconter l'histoire de la monarchie sans quoi on ne saurait tout embrasser en ne négligeant pas un aspect capital qui ressort de tous les chefs et cheffes d'État et jusqu'à nos jours : le rôle des sentiments, de l'affection et du sexe en politique. Hors de la question du genre et quels que soient la structure politique et le cadre social, les sentiments amoureux et l'attraction de la chair sont demeurés longtemps un tabou chez les historiens concernant les questions de pouvoir. L'inénarrable Guy Breton dans sa grande saga *Les Histoires d'amour de l'histoire de France* (1960) a voulu briser un grand tabou chez les historiens, tabou en lien avec une histoire faite par les hommes, celui de faire une histoire asexuée ; comme le disait Gordon Rattray Taylor : « Une histoire qui ne tient pas compte des questions sexuelles est non seulement émasculée, mais inintelligible ». Si Guy Breton ramène très exagérément tout aux femmes et que selon les chroniques du temps, dans lesquelles il puise abondamment, il en fait les étoiles polaires du destin de la monarchie française, il a avec humour ramené sur les rives de l'histoire l'idée-force que toutes ces péripéties ont compté ; le jeu amoureux, la séduction, les tromperies et le sexe étaient monnaie courante et ne sauraient plus être ramenés à l'influence d'un seul agent perturbateur voire perfide : la femme.

Lire et voir du sexe dans l'histoire nous renvoie toujours à notre propre sexualité, celle de nos ancêtres, celle d'aujourd'hui, toujours mouvante, toujours changeante dans les perspectives que nous nous en faisons et ce n'est jamais neutre pour comprendre les sociétés et le pouvoir. Catherine de Médicis surveillait attentivement les ébats de son mari Henri II avec Diane de Poitiers, tandis que cette dernière fut étonnamment sa précieuse alliée en faveur de ses maternités qui lui garantirent son statut de reine ; Louis XIII, tout jeune époux d'Anne d'Autriche, assistait pour sa formation aux ébats du duc d'Elbeuf avec sa demi-sœur Catherine-Henriette de Bourbon-Vendôme avant de se livrer à ses premiers assauts comme nous le rapporte l'ambassadeur Angelo Contarini en janvier 1619 ; Henri III qui n'eut d'yeux que pour Marie de Clèves avant son décès précoce, fut

victime des opprobres de l'opinion en plein cœur des guerres de religion où les accusations de « sodomite » en firent l'homosexuel efféminé éponyme jusqu'au milieu du ^{xx}^e siècle. Qu'est-ce que l'homosexualité à l'époque ? Quels sont les rapports qu'entretiennent les princes avec leurs compagnons d'armes ? Le sexe est-il la mesure des alliances politiques et du destin ? La coquetterie des Mignons est-elle un signe de dévergondage ? de dévirilisation ? Et au cœur du siècle des Lumières, les accusations de décadence contre Louis XV qui animèrent la légende du Parc-aux-Cerfs, ne sont-elles pas l'un des multiples signes des mutations de mœurs au miroir du souverain car il n'était pas nouveau de le fournir en jeunes et apprêtées jouvencelles ?

Ces temps modernes du ^{xv}^e siècle au ^{xviii}^e siècle sont donc paradoxalement marqués par des formes de redéfinitions au rebours du mythe ou des légendes noires, qui ont permis aux femmes présentes à la cour de France de penser et d'agir en pleine autonomie. Qu'elles soient mères de roi comme Louise de Savoie ou Catherine de Médicis, sœurs comme Anne de Beaujeu, belle-sœur comme Henriette d'Angleterre sous Louis XIV, maîtresse ou favorite comme Anne de Pisseleu pour François I^{er} ou Diane de Poitiers pour Henri II, terres, argent et alliés ont largement contribué à soutenir leur politique.

Par leur immense culture elles ont aussi pris la plume, contribué à la littérature de leur époque, s'autorisant à prendre part à l'action, soit de leur propre chef, soit au nom du roi. Cependant, il pesa sur la femme en général un interdit moral et institutionnel qui progressivement se retourna contre elles dans les représentations jusqu'à la veille de la Révolution. C'est par un arrêt du Parlement de Paris daté de 1593 que la femme est écartée explicitement de toute fonction dans l'État. Quelques années auparavant, l'un des plus grands théoriciens de la monarchie, Jean Bodin, estime dans les *Six Livres de la République* (1576) que les femmes doivent « être écartées de toutes les magistratures, des lieux de commandement et de jugement, des assemblées publiques et des conseils et de ne s'occuper que de leurs affaires féminines et domestiques ». Quatre ans plus tard, dans *Le Marteau des sorcières*, le même juriste confirme cette « minorité » des femmes en les accusant de persévérer dans les desseins d'Eve et d'être de connivence avec Satan. C'est le conduit classique de la femme bifrons, angélique ou

savante d'un côté et diabolique de l'autre; il remonte à loin, d'Aristote qui estimait que la nature formait une femme lorsqu'il lui manquait de quoi faire un homme normal et parfait, au cœur du xvi^e siècle où dans le Livre III du *Courtisan*, Balthasar Castiglione, sans parler de Rabelais dans le *Pantagruel*, soulignent l'imperfection des femmes : « Quel malheur, écrit le poète et satiriste Marc Papillon, seigneur de Lasphrise, que Dieu n'ait pas permis à l'homme de se reproduire sans l'aide des femmes ! L'espèce se rapprocherait peu à peu de ce point de perfection et que de misères nous seraient épargnées dans la vie quotidienne ».

L'irresponsabilité et l'inconstance firent partie des menaces potentielles des femmes, et leur rôle auprès et autour du roi de France fait partie du mythe qui charrie des préjugés anciens savamment entretenus après la Révolution et durant tout le xix^e siècle. Dans le dernier siècle de l'Ancien Régime où la place du féminin était grande, Jean-Jacques Rousseau en appelait à dénoncer cette dévirilisation du pouvoir royal et préparait les lourdes atteintes révolutionnaires et républicaines faites aux femmes. Dans les *Crimes des reines de France* (1791), Louise de Kéralio voyait dans les reines « plus de vices que chez les hommes » et « l'ivresse du pouvoir, l'engouement de la domination donnent des effets plus hideux et plus funestes encore de la part des premières que de la part des seconds »¹. La femme, l'entourage féminin du roi, ont beaucoup à nous dire non seulement sur les rois eux-mêmes, mais sur les destins de leur règne où le souci d'avoir un héritier les rendait très bien aux convoitises de la chair et des plaisirs.

Parler des femmes, c'est mettre au jour leur présence dans un espace royal où le privé n'existe pas, sans céder à la tentation anachronique contemporaine de les idéaliser, d'en faire des agents précurseurs ou des modèles; c'est raconter leurs actions au cours des règnes, comme une sorte d'alternative urgente et complémentaire à l'histoire des rois souvent masculine, méditant ce conseil donné par Louis XIV au dauphin diversement suivi au cours de cette histoire : « Il faut que le temps que nous donnons à l'amour ne soit jamais pris au préjudice de nos affaires, que nous séparions les tendresses d'amant d'avec les résolutions du souverain,

1. Louise de Kéralio, *Les crimes des reines de France*, 1791, avant-propos, P. VII.

et que la beauté qui fait nos plaisirs n'ait jamais la liberté de nous parler de nos affaires, ni des gens qui nous y servent ».

Entre histoire et mythographie, ce récit se place en plein cœur des problématiques entre vie privée et vie publique propres à la société de Cour mais qui évoluèrent dans le temps. Il mêle amour, sexe, ambition et argent selon les modalités d'une époque où les liens familiaux, les clans faisaient et défaisaient les fortunes, orientaient les politiques du royaume et scellaient le sort des uns et des autres. Au centre du sujet, se dresse l'éternelle question du cœur et de la raison des rois de France au milieu des femmes ; objets constants de désirs, surtout quand elles sont jeunes, sachant en jouer parfois au risque de gouverner, elles sont aussi bien souvent celles qui ont éduqué, modelé voire secondé les souverains dans l'objectif de préserver leur mission et renforcer leurs prérogatives. On ne saurait trop méditer, en racontant cette histoire, sur les codes contemporains qui brisent la distinction des genres et de sexualité ; ils entendent respecter la vie privée mais laissent toujours aussi béantes d'incertitudes l'influence que peuvent prendre l'amour et les attachements divers qui dominent ceux qui nous gouvernent.

CHAPITRE 1

CHARLES VII (1422-1461), DES FEMMES POUR LA RECONQUÊTE D'UN ROYAUME

«Ce troupeau de femmes perdues était une trop lourde charge
pour le royaume appauvri. Car partout où allait le Roi,
ces femmes le suivaient, avec un luxe et un appareil de reines»

Thomas Basin, *Histoire de Charles VII et Louis XI*, 1471-1484

UNE ENFANCE AU MILIEU DES TOURMENTS

Aucun roi ne fut autant entouré de femmes que Charles VII ; elles ont été déterminantes dans les difficultés de l'occupation anglo-bourguignonne après la défaite d'Azincourt (1415) et surtout du traité de Troyes (1420), comme dans l'édification d'une œuvre de reconquête à tel point qu'elles ont longtemps contribué à le desservir pour la postérité lui ravissant à des degrés divers les mérites de ses succès. Une mère, Isabeau de Bavière qui le trahit au profit du prétendant anglais, une belle-mère Yolande d'Aragon, qui le protège, le conseille et une favorite haute en couleurs et en beauté,

Agnès Sorel, qui flatte ses goûts et ses appétits avant d'entrer dans une postérité exceptionnellement favorable. Sans compter le rôle divin d'une jeune pucelle bottée et casquée en la personne de Jeanne d'Arc qui le mena jusqu'au sacre de Reims, le règne de ce roi, sans se limiter aux femmes, est grandement marqué par leur empreinte. Si Charles VII qui mit fin à la guerre de Cent Ans en 1453 est souvent surnommé le Victorieux, le Très Glorieux, Grand Roi d'occident, Seigneur de la mer et de la terre, Roi très clair et luisant, Grand Roi des merveilles... il fut également le Bien-servi !

Le futur roi de France naquit à Paris, à l'hôtel Saint-Pol, dans le quartier actuel du Marais, le 22 février 1403. Il était le fils du roi Charles VI, âgé de 34 ans et qui régnait depuis 1380, et d'Isabeau de Bavière, 32 ans, que ce dernier avait épousée en 1385. Avant lui, le couple royal avait été fort prolifique, donnant successivement quatre filles entre 1389 et 1395, avant d'être comblé par deux garçons, Louis, duc de Guyenne et Jean, duc de Touraine, puis une dernière fille Catherine. Charles, comte de Ponthieux, dernier né avant qu'un autre frère ne meure en 1407 le jour de sa naissance, arriva donc dans un relatif anonymat mais fut bien doté à l'instar des autres enfants. Comme tous les princes jusqu'à ses sept ans, il est élevé par des femmes à l'hôtel du Petit-Musc, dont une berceuse, une nourrice Jeanne de Chamoisy, une femme de chambre et enfin une gouvernante à laquelle il est très attaché, Jeanne du Mesnil. Bien que loin devant ses deux aînés pour une éventuelle succession, la vie étant très fragile, on ne pouvait ni ne devait négliger son éducation qui fut très soignée.

Depuis le milieu des années 1400, les tensions étaient à leur comble, dues en partie aux épisodes de la folie du roi Charles VI, apparus lors d'une crise de démence dans la forêt d'Orléans en 1392 et de retour de manière récurrente. Ils avaient perturbé le pouvoir royal, laissant le frère du roi, Louis d'Orléans et son cousin de Bourgogne, Jean sans Peur, se disputer l'influence, surtout auprès d'une reine en plein désarroi, Isabeau de Bavière. Derrière la folie du roi Charles, se posait la question d'une régence et du danger de voir s'affronter les familiers, quand on sait que Louis d'Orléans et Isabeau étaient suspectés d'entretenir une liaison adultère, partageant tous les deux le goût du faste et de la fête. Le nœud se dénoua lors de l'attentat dont fut victime Louis d'Orléans le 23 novembre 1407. Jean sans Peur, profitant d'une nouvelle crise du roi, fit assassiner le

prince rue Vieille du temple, à sa sortie de l'hôtel de Barbette où demeurait la reine. Cet événement d'une portée si considérable qu'on s'en souvenait encore sous le règne de François I^{er}, grand rival de Charles Quint, fils du duc de Bourgogne Philippe Le Beau, fut le premier drame du jeune comte de Ponthieux. La tragédie ouvrit une période durable d'anarchie dans le royaume. Bernard VII, comte d'Armagnac, féodal fougueux et batailleur, se retrouva dans le parti vengeur, le parti Armagnac ; une guerre suivit sous la menace constante du roi d'Angleterre qui réclamait la couronne de France depuis près d'un siècle.

Entre-temps on trouva une épouse au comte de Ponthieux, 3^e dans la liste des héritiers présomptifs du roi Charles VI dans une grande famille rivale des Bourguignons, la maison d'Anjou. Yolande d'Aragon, mariée avec Louis II d'Anjou depuis décembre 1400, joua un rôle de premier plan dans la destinée du jeune prince. En décembre 1413, la fille de Louis et de Yolande, Marie, fut promise à Charles. Cette alliance relevait d'une stratégie grosse de conflits à venir puisque Bernard VII d'Armagnac avait marié sa propre fille, Bonne, au fils aîné de Louis, le duc d'Orléans assassiné en 1407. Ainsi, le futur Charles VII se trouva-t-il au cœur de l'une des plus sanglantes guerres civiles que le royaume de France n'ait jamais connu auparavant, doublée d'un double attachement maternel qui allait décider non seulement de son sort mais aussi de celui du royaume de France. Jusqu'aux décès successifs des deux dauphins, Louis (le 18 décembre 1415) puis Jean (4 avril 1417), qui firent de lui l'héritier du trône, il fut ballotté entre les tergiversations de sa mère Isabeau de Bavière et l'intelligence politique de sa belle-mère Yolande. C'est en grande partie grâce à cette dernière qu'après avoir été déchu de la succession au profit du roi d'Angleterre par le traité de Troyes (1420), il apprit auprès d'elle, d'abord le métier de dauphin de France puis celui de roi à la mort de son père Charles VI (1422).

Comment s'explique cette inversion de rôle qui fit qu'une belle-mère, à l'instar de Blanche de Castille pour Louis IX ou plus tard Catherine de Médicis pour ses quatre fils, ait pu avoir un destin politique qui a supporté la lourde charge du royaume de France ? On dit souvent que le destin sourit aux audacieux et dans le cadre de Charles VII, si loin de la couronne à sa naissance, deux femmes exceptionnelles se sont penchées

sur lui, l'une pour le tirer d'une inaction dans laquelle Isabeau de Bavière l'avait plongé, Yolande, l'autre, dans la lignée du prophétisme et d'un caractère obstiné pour renouer l'alliance entre le royaume et Dieu, Jeanne d'Arc. La première en fera un dauphin, la seconde un roi.

LA FRANCE DIVISÉE : LA MÈRE CONTRE

« LA BONNE MÈRE »

Tout commença pour le mieux entre Isabeau, la mère, et Yolande d'Aragon, lorsqu'elles se rencontrèrent pour régler le mariage de leurs enfants au château de Marcoussis, au sud de Paris, le 21 octobre 1413. Après avoir ensanglanté la capitale pendant tout l'été, l'insurrection cabochienne soutenue par le duc de Bourgogne avait pris fin, laissant un moment le champ libre au parti Armagnac. Il s'agissait de resserrer les liens entre la maison d'Anjou et la famille royale en gageant sur le jeune Charles âgé de 10 ans. Entre les deux femmes les contrastes ne manquaient pas. Isabeau était plus âgée, éprouvée par les excès de toutes sortes et les multiples grossesses, et surtout malgré des débuts prometteurs, la folie de son mari et la guerre civile qui durait depuis six ans. De plus, la bavaroise n'avait ni l'intelligence ni la ténacité de Yolande. L'opportunité d'être soutenue par les Anjou en mariant son fils qui n'était pas promis à la couronne, lui permettait néanmoins de souffler. La reine de Sicile était non seulement plus jeune mais elle s'entendait bien avec son époux Louis II ; elle avait pour elle les qualités d'une mère et d'une maîtresse de maison, une grande facilité pour parler et négocier. Logée à l'invitation d'Isabeau dans sa résidence de l'hôtel Barbette ce qui était une grande preuve de confiance, Yolande pouvait être fière de donner sa fille Marie, âgée de neuf ans à un fils de France. Les fiançailles eurent lieu au début du mois de décembre et donnèrent l'occasion de fêtes magnifiques. Quelques jours plus tard pourtant, Jean sans Peur menaçait à nouveau Paris et comme l'usage était que le fiancé soit élevé auprès de sa promise, Yolande partit pour Angers avec le jeune Charles dès le 5 février 1414.

Charles était un enfant qui n'avait rien pour plaire : physique ingrat, caractère renfermé, il n'avait jusqu'ici vécu que des drames et des

frayeurs, sans compter que la vie dissolue de sa mère avait entretenu les rumeurs de bâtardise. Au château d'Angers, c'est tout le contraire qui lui permit une métamorphose enchantée. Calme et sérénité entouraient le cocon familial dirigé par la tendre mais sévère Yolande. Le futur roi de France y reçut une éducation enfin digne de ce nom faite d'équitation, d'exercice des armes avec l'écuyer Jean de Proissy ou plus conforme à sa constitution physique, le goût de l'étude grâce à ce qui se faisait de mieux comme maîtres en latin, lettres ou histoire. Et comme on peut se l'imaginer, l'enfant put enfin être aimé et écouté par une mère, une « bonne mère » comme il l'appellera durant toute sa vie. Comme une deuxième naissance, la maison d'Anjou venait d'investir dans un prince que le sort allait encore malmenier mais aussi mener après bien des drames jusqu'au trône. Le tour de force de Yolande fut en effet d'entourer Charles de grands précepteurs, comme Hugues de Noyers, Pierre de Beauvau et Hardouin de Maillé, d'un confesseur, Gérard Machet, d'un commissaire des finances Robert le Maçon ou encore d'Arnaud-Guilhem, seigneur de Barbazan, chargé de sa sécurité.

Charles était donc auprès de Yolande lorsqu'il apprit la nouvelle de la déroute française à Azincourt infligée par le roi d'Angleterre Henri V, le 25 octobre 1415 ; il avait débarqué quelques semaines auparavant en se proclamant roi d'Angleterre et de France, déniait ce titre à Charles VI en lui réclamant de surcroît la main de sa fille Catherine avec pour dot l'Aquitaine. Dans cet encerclement fatal, car demeurait toujours aussi ambitieux le duc de Bourgogne Jean sans Peur, le sort s'en mêla en faisant disparaître en quelques mois les deux dauphins de France, qui firent de Charles l'héritier de la couronne (le 4 avril 1417) et de la maison d'Anjou un troisième protagoniste de la guerre autour du trône. Il y eut néanmoins encore un décès qui rendit le défi de Yolande plus difficile, celui de son époux, Louis II, le 29 avril 1417. Elle avait non seulement le devoir de régence du duché d'Anjou, des comtés du Maine et de Provence, mais à faire valoir les droits de son fils aîné, Louis III, sur le trône de Sicile. Devant les géants qu'étaient le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, elle prit aussi la charge de défendre le nouveau dauphin et donc le royaume de France. C'était au début sans compter sur Isabeau qui dès le lendemain de la mort de son fils Jean de Touraine, invita Charles à le rejoindre au

château de Vincennes afin de reprendre la main. Apparemment sujet à des appétits sexuels naissants, le jeune prince passa d'un décor enchanté et studieux à celui d'une cour aux mœurs très libres et à un entourage qui ne manquait pas d'ambition ni même d'arrogance : ils s'appelaient Georges de la Trémoille, passé du camp de Bourgogne aux Armagnac, Pierre de Giac et surtout Louis de Boisredon, capitaine des gardes de la reine et grand maître de son hôtel. Tenu de s'installer à l'hôtel Saint-Pol avec son père Charles VI, le dauphin fut l'instrument d'un coup d'État de la part de Bernard VII d'Armagnac qui éloigna Isabeau pour lui conférer la lieutenance du royaume et croyait-il détenir tout le pouvoir au Conseil. Tout le travail de Yolande fut de tirer de là ce prince qui commençait doucement à s'affirmer. Elle le convia à une visite en Touraine juste après la mort de son mari afin d'une certaine manière de se faire connaître de ses sujets dans un climat plus serein et surtout près d'elle ; mais elle dut à nouveau le laisser regagner Paris car sa mère Isabeau pensa retrouver son rang en pactisant avec le duc de Bourgogne qui lui faisait les yeux doux. À nouveau soumis au connétable d'Armagnac et intimidé par le chancelier du roi Henri de Marle, le dauphin n'avait aucune prise sur l'avenir de la paix et du royaume. Il assista à une révolution de palais qui décapita entièrement le parti d'Armagnac et la terreur bourguignonne déferla d'une manière inouïe sur la capitale pendant plusieurs jours de juillet 1418. Fuyant grâce à l'aide de ses conseillers angevins, il abandonna la ville à sa mère Isabeau et à Jean sans Peur qui y firent une entrée triomphale le 13 juillet. Et c'est là que sommé par le roi et la reine de regagner la Cour, on prête à Yolande d'Aragon cette phrase qui, fautive d'être authentifiée, illustre rétrospectivement son sens de l'État et sa stratégie : « A femme pourvue d'amant, point n'est besoin d'enfant. N'y point nourri et élevé iceluy jusques ici, pour que vous laissiez trépasser comme ses frères, ou le rendiez fol comme son père, à moins que le fassiez Anglois comme vous. Le garde mien, venez le prendre si l'osez ».

Une trempe pareille mérite d'être soulignée. Yolande avait non seulement épousé la France mais n'avait plus confiance dans les capacités du couple royal affublé de Jean sans Peur de faire de Charles un roi, sans compter la menace anglaise toujours présente. Tout jeune qu'il était, Charles ne céda pas et demeura au sein de son Conseil, entouré de ses

premiers mentors auxquels s'adjoindraient d'autres serviteurs, tels Pierre Frotier, Guillaume de Roussillon et surtout Tanguy du Chastel, l'ancien compagnon d'armes de Louis d'Anjou. Le dauphin installé à Bourges, le Parlement à Poitiers, restait à rallier Jean sans Peur pour lutter au profit de Charles contre le roi d'Angleterre. Après de multiples tractations diplomatiques, ce projet aboutit au premier acte majeur de Charles : l'attentat de Montereau qui coûta la vie à Jean sans Peur le 10 septembre 1419. Si le jeune dauphin s'était laissé convaincre par ses conseillers Armagnacs, désireux de se venger de l'assassinat de Louis d'Orléans en 1407 et si Tanguy Du Chatel en avait été le bras zélé et armé, Yolande dénonça un événement non seulement odieux mais catastrophique car il plongeait le royaume dans des troubles sans fin. Retenue en Provence pour veiller à la régence de ce fief capital, elle laissa son dauphin constater les dégâts d'un rapprochement de Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, d'Isabeau et du roi d'Angleterre. Le traité de Troyes du 21 mai 1420 ruina en effet tous ses espoirs et plongea Charles dans un isolement préoccupant. Il mettait officiellement Henri V sur le trône de France et le déshéritait du même coup. L'article jugé le plus odieux contre le Dauphin était celui-ci : « Item, considéré les horribles et énormes crimes et délits perpétrés au dit royaume de France par Charles, soit-disant dauphin de Viennois, il est accordé que nous, notredit fils le roi, et aussi notre cher fils Philippe, duc de Bourgogne, ne traiterons aucunement de paix ni de concorde avec ledit Charles, ni traiterons ou ferons traiter, sinon du consentement et conseil de tous et de chacun de nous trois, et des trois états des deux royaumes... ».

Le décès prématuré du roi d'Angleterre le 31 août 1422 puis celui du roi de France le 21 octobre, apportèrent une touche de miracle à Charles exilé à Bourges qui se proclama dauphin de France dans la foulée. Isabeau, flanquée d'un héritier âgé de moins d'un an, Henri VI et du régent anglais du royaume, Jean de Lancastre, duc de Bedford, se retrouvait à la tête du royaume devant son fils qui avait été durablement formé par sa rivale Yolande d'Aragon. Cette dernière, de retour en 1423, devait participer avec lui à une première et longue reconquête dans les années 1420, jouant le rôle d'une conseillère occulte.

LA FRANCE LIBÉRÉE : JEANNE D'ARC ET TOUJOURS YOLANDE D'ARAGON

L'irruption de Jeanne d'Arc (1412-1431) dans la vie de Charles VII ne relève pas du féminin, mais du divin, tire sa légitimité non pas des intrigues de cour comme pouvaient l'être les interventions de femmes auprès du prince, mais d'un savant mélange dans le contexte prophétique d'une telle division du royaume. Flanké de deux légitimités en concurrence, l'avenir de la monarchie devait immanquablement laisser faire l'arbitrage de la Providence en même temps que les savants calculs politiques dont Yolande d'Aragon fut l'un des cerveaux. Si Jeanne d'Arc se porta au secours du dauphin avec pour objectif d'en faire le seul roi légitime en le menant jusqu'à son sacre de Reims le 19 juillet 1429, c'est qu'elle fut à la fois conduite par une inspiration propre et soutenue par la « bonne mère ».

Dans l'atmosphère de l'époque, les apparitions d'un prophète ou d'une prophétesse étaient choses courantes. Plus d'une vingtaine de personnes et en particulier des femmes (Constance de Rabastens, Marie Robine, Jeanne-Marie du Maillé et bien d'autres), se manifestèrent dans une atmosphère où « le mécanisme prophétique » était une réaction aux crises¹. Nouvel Israël, le royaume de France baignait dans le merveilleux qui pouvait à tout moment être utilisé au profit de tous et décider du sort du royaume. La petite expédition que Jeanne mena avec ses compagnons du 12 au 23 février 1429 à partir de Vaucouleurs pour rallier le château de Chinon où demeurait le roi, fut savamment préparée. Un courrier envoyé à Charles VII le prévint de son arrivée et quand elle fut reçue, elle le convainquit comme Yolande l'avait toujours fait qu'il était le seul héritier de la couronne de France : « Moi, je te dis, de la part de Messire, que tu es vrai héritier de France et fils de roi ». On rapporte que le roi sortit de cette audience transfiguré, Jeanne lui aurait révélé « un secret que le roi tenait enclos dans son cœur, au point qu'il ne l'avait jamais révélé ». La « bonne mère » comme la prophétesse se complétaient dans cette mission de mener le roi à Reims, sauf que cette femme du peuple

1. Colette Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, Tempus, 2004, p. 114.

qui prenait les armes se devait, pour avoir la confiance du roi, de passer un double examen par une commission de théologiens pour savoir si elle était envoyée par Dieu ou par le Diable, et si elle était vierge. Ce sont deux dames de l'entourage de Yolande, la dame de Gaucourt et la dame de Trêves, qui firent procéder à l'inspection gynécologique qui garantit à Charles VII, par la voix de la reine de Sicile, que Jeanne était « une vraie et entière pucelle ». Une fois ces formalités passées au cours desquelles un fidèle de Yolande, Gérard Machet, avait pu mettre fin à certaines réticences, la voie inspirante et guerrière était définitivement ouverte pour battre les Anglais et remplir la condition première avant toute reconquête selon Jeanne : être sacré roi de France à Reims.

De la victoire devant les murs d'Orléans en mai 1429 à l'accompagnement du roi jusqu'à la cathédrale de Reims en juillet, Jeanne remplit de manière fulgurante sa mission que Dieu lui avait donnée. Yolande d'Aragon fut priée de demeurer à Bourges auprès de sa fille et reine de France Marie, rongée par son frein face à la rivalité de La Trémoille qui avait prétexté du danger du voyage. Elle fut donc tenue au courant jour après jour des détails de l'expédition puis de la cérémonie du sacre qui couronnait près de vingt ans d'efforts, le 17 juillet. Distancée par le favori du roi, elle pouvait néanmoins observer le rapprochement qu'elle avait souhaité entre le duc de Bourgogne Philippe le Bon et le roi de France pour les combats futurs contre l'Angleterre. Quant à Jeanne qui voulait courir sus aux Anglais dans la foulée, elle fut sacrifiée sur l'autel de cette réconciliation qui demanderait du temps : en particulier absoudre Charles VII du crime de Montreuil qui obsédait le duc de Bourgogne. La trêve de quatre mois du 28 août entre les deux princes calma les ardeurs de Jeanne qui, malgré son anoblissement et ses multiples dotations, ne semblait pas se contenter de tant d'inactivité. Ni le roi ni La Trémoille ne cherchèrent à la retenir quand elle prit les armes vers l'Oise et fut capturée le 23 mai 1430 à Compiègne par les Bourguignons attirés par la forte rançon. Dans son malheur, Jeanne fut l'enjeu des objectifs des Anglais qui se la firent remettre sept mois plus tard. L'évêque de Winchester Henri Beaufort et le duc de Bedford voulurent la faire condamner comme hérétique ou sorcière afin d'effacer la validité du sacre de Charles VII ; Jeanne fut brûlée le 30 mai 1431 à Rouen. Ni du côté du roi et de son favori La Trémoille

qui ne l'aimait pas, ni du côté plus surprenant de Yolande qui aurait sans doute pu faire quelque chose, notamment en traitant avec Philippe Le Bon, on ne chercha à la sauver. Il y avait sans doute une femme de trop auprès de Charles VII en matière politique et militaire ; Gérard de Senneville avance une hypothèse plausible qu'à ses yeux, elle-même fille et petite-fille de rois, « imbue de droit féodal, habituée à traiter avec des parents qui étaient tous des princes du sang ou de très grands seigneurs, l'humble paysanne lorraine ne comptait pas. Elle avait été un instrument utile durant quelques mois, elle sortait purement et simplement du champ de vision de la reine »¹.

Au total, entre Isabeau de Bavière, la mère, Yolande d'Aragon, la belle-mère et Jeanne d'Arc, la pucelle, seule Yolande disparut presque complètement d'une postérité de 42 ans d'influence, de décisions et de stratégies, sans lesquelles le destin du Royaume n'aurait certainement pas connu ces inflexions décisives d'unité, de renforcement et de rayonnement. Yolande est partout, même après Jeanne d'Arc : le 3 juin 1433, elle fait procéder à l'arrestation et à l'enlèvement du favori Georges de La Trémoille. Elle met alors en place un gouvernement répondant entièrement à ses vœux et dirigé par son fils Charles du Maine, nouveau favori de Charles VII. Le chroniqueur contemporain Jean Juvénal des Ursins décrivit Yolande comme « la plus belle femme du royaume ». Charles de Bourdigné, chroniqueur de la maison d'Anjou, dit d'elle « Elle était considérée comme la plus sage et la plus belle princesse de la chrétienté ». Plus tard, le roi Louis XI affirma que sa grand-mère avait « un cœur d'homme dans un corps de femme ». La duchesse d'Anjou ne fut pas appréciée à sa juste valeur pour son génie et son influence durant le règne de Charles VII ; elle n'est mentionnée qu'en passant, alors qu'elle fut le pivot de tous les événements importants de 42 années d'histoire de France, tandis que Jeanne d'Arc ne fut sous les feux de la rampe que durant 11 mois.

Yolande finit par se retirer à Angers puis à Saumur où elle mourut le 14 novembre 1442. Agnès Sorel devint maîtresse et favorite de Charles VII

1. Gérard de Senneville, *Yolande d'Aragon, la reine qui a gagné la guerre de Cent Ans*, Paris, Perrin, 2008, p. 230.

vers 1443. À une époque des origines sombres puis des merveilles de Jeanne d'Arc succéda donc celle d'un monarque conquérant, sûr de lui et capable de se réfugier dans les bras d'une femme d'une beauté rare, allégorie sans doute d'un royaume reconquis et stabilisé.

UN ROI ENTRE VICTOIRES ET FAVORITES : AGNÈS SOREL ET ANTOINETTE DE MAIGNELAIS

Entouré et conseillé par Yolande depuis ses dix ans, Charles VII avait néanmoins vécu comme tous les rois, entouré de femmes en plus de la sienne, Marie. Il remplit son devoir de donner des héritiers à la France en lui faisant jusqu'à épuisement neuf enfants, dont le premier fut comme par un enchantement un fils qui lui survivrait, le futur Louis XI, né dès 1423. Les contemporains reprochèrent au roi ses résidences discrètes dont le chroniqueur Thomas Basin nous dit que « loin des lieux où se presse la foule » il pouvait jouir plus librement et en paix de la société des femmes et se livrer à ses passions avec le moins de témoins possibles », mais qui n'avait pas peur non plus de les combler ostensiblement. S'il est difficile de les énumérer (on ne compte plus ces femmes dont on remarque la trace dans les comptes royaux : Jeanne Louvet, Éléonore de Pau ou encore Catherine de l'Isle-Bouchard), deux femmes ont compté dans la vie de Charles VII : Agnès Sorel (de 1443 à 1450) puis Antoinette de Maignelais (de 1450 à 1461). Si aucune n'eut d'influence politique de poids, elles firent écran durant « leur règne » aux ambitions du très entreprenant dauphin Louis et surent conserver leur influence, surtout pour la dernière, en satisfaisant Charles VII de sa passion pour les femmes toujours plus jeunes et plus accortes. En cela Charles VII innove déjà en donnant à voir ses favorites à ses sujets, tout en les gardant auprès de lui dans un rôle de pourvoyeuses de jeunes proies.

Agnès Sorel fut à la fois la première et la dernière des favorites royales à bénéficier d'une postérité favorable par sa beauté et malgré sa place exceptionnelle que Charles VII lui fit auprès de lui. Si on a longtemps loué cette femme qui se fit ardemment désirer jusqu'à une passion sans limite et qu'on lui prêta même des initiatives politiques durant les derniers

feux de la guerre de Cent Ans, il apparaît que son image fut jusqu'à nos jours un enjeu de taille. Comment pouvait-on concilier une pareille séduction jusqu'à la déraison libidineuse du roi avec ses victoires censées être celles d'un roi sacré ? Ce grand écart entre les mœurs et le pouvoir a duré jusqu'au début du ^{xx}e siècle avant que l'on raconte ce que les rois avaient toujours fait : suivre leurs instincts et laisser aux chroniqueurs le soin d'arranger les choses et de sauver les apparences.

La mort de Yolande avait laissé le parti d'Anjou et ses deux fils, René d'Anjou et Charles IV du Maine, orphelins politiques. Il fallait pour ces princes capétiens demeurer bien entourés auprès du roi de France et selon les habitudes, les femmes étaient une très bonne façon d'y parvenir. Née en Berry et plus vraisemblablement en Picardie vers 1425, on ne sait pas grand-chose de ses origines. Son père, Jean Soreau, était conseiller du duc de Clermont et sa mère, Catherine de Maignelais, fille de Jean Tristan et de Marie de Jouy, châtelaine de Verneuil en Bourbonnais. Très jolie et d'une excellente éducation, ses parents l'introduisent à la cour du roi René d'Anjou et de sa femme Isabelle de Lorraine. Raffiné et cultivé, ce cénacle mit Agnès au contact des courants artistiques et intellectuels de son temps tandis que sa beauté attira tous les regards qui se posaient sur elle. C'est après une expédition militaire en Guyenne que Charles VII fit halte à Toulouse et rencontra la belle dame, sans doute déjà préparée à lui être présentée, Charles d'Anjou ayant la réputation d'être l'entremetteur des plaisirs du roi. Charles VII qui n'avait pas le physique avantageux avait néanmoins appris à être affable et accessible, surtout auprès des dames pour lesquelles il était connu pour avoir beaucoup d'ardeur. De nombreuses sources rapportent néanmoins qu'il eut aux yeux de tous un véritable coup de foudre. Le futur pape Pie II rapporte : « Comme elle était de beaucoup extraordinaire, le roi se prit à l'aimer. En peu de temps, il tomba si amoureux fou qu'il ne pouvait plus demeurer même une heure sans elle. Soit à table, soit au Conseil, soit dans sa chambre, il l'admettait toujours à ses côtés ».

Cette fixation fut si forte qu'on rapporte aussi que sa femme Marie prit ombrage de celle qui était portée ainsi à l'égale des plus grandes princesses. Les chroniqueurs n'ont pu s'empêcher de comparer les âges et la beauté entre la reine de 40 ans, abîmée par les nombreuses grossesses

et la toute jeune Agnès Sorel. Il est rare dans l'histoire qu'un roi ait résisté à la tentation de la jeunesse et que les chroniqueurs comme Georges Chastellain, historiographe des ducs de Bourgogne, n'aient pas accablé des princesses qui n'avaient pas été forcément choisies pour leur beauté mais pour leur parti. Ce dernier disait de Marie qu'elle avait « un visage à faire peur aux Anglais eux-mêmes ». La seule image que nous ayons d'Agnès est la fameuse *Vierge de Melun* ou *Vierge à l'enfant*, ou encore *Vierge de lait* peinte par Jean Fouquet vers 1455, ce qui veut tout dire du mythe qui tissa sa toile, faisant d'une courtisane une vierge à l'enfant doublée d'une divinité païenne tellement elle était couverte de bijoux et décolletée. Côté culture, elle s'avère néanmoins digne d'une grande spiritualité, ayant l'amour de la poésie, de la musique, avait une conversation charmante et même le chroniqueur Enguerrand de Montrelet, qui ne l'appréciait pas, écrit : « L'amour que le roi lui montrait était pour les folies et esbattements et langage bien poli qui était en elle ».

Dès qu'elle fut à la Cour et dans le lit du roi, elle gêna. En premier lieu, elle fit ombrage au dauphin Louis qui était déjà ambitieux et ne pouvait supporter une telle présence et un tel ascendant auprès de son père. Déjà couvert de gloire à la guerre, il estimait avoir sa place au Conseil tandis que son père l'envoyait régulièrement en mission ailleurs. Et comme Agnès ne supportait aucune concurrence, elle fit tout pour écarter une rivale Marguerite de Villequier, l'une des suivantes de la propre épouse du Dauphin, Marguerite d'Écosse. En cela elle fut rejointe par communauté d'intérêt par le sénéchal du Poitou, Pierre de Brézé qui voulait éloigner le frère de Marguerite, un chambellan influent. Ce genre de chassé-croisé d'influence était courant à l'époque mais l'animosité entre Agnès et Louis ne fit que s'aggraver avec le temps.

Là où Charles VII innova ce fut en la gâtant démesurément et surtout en ne lui cherchant pas un mari, ce qui se faisait pourtant couramment. Il lui acheta le château de Beauté à Nogent-sur-Marne, un bijou du domaine royal construit sous Charles V, l'une des places fortes de Rouergue, mais aussi Vernon et Issoudun. Le chroniqueur Jean Chartier, dit le Religieux de Saint-Denis, nous rapporte néanmoins que Charles VII se scandalisait qu'une simple dame d'honneur s'affichât ainsi, mais qu'il n'y consentait que pour faire plaisir à sa femme à la maison de laquelle elle appartenait.

Il s'agissait à l'époque de redorer le blason d'une monarchie qui se devait d'être non seulement « reconquérante » contre les Anglais mais lavée de tout soupçon de dégradation de son inspiration divine. Charles et Agnès d'ailleurs montrèrent tout au long de leur vie une dévotion exemplaire, Agnès comblant généreusement par exemple la cathédrale de Loches, voisine du château où elle résidait avec le roi et ce dernier était visiblement très conscient de son rôle de roi « très chrétien ». Le pape Nicolas V, en remerciement du soutien accordé par Charles VII pour son élection (6 mars 1447), lui remit un autel portatif et lui accorda même l'absolution par anticipation. Les exemples abondent qui reconnaissent que si ses écarts sexuels pouvaient choquer au regard de la fidélité aux rites, Charles VII parvint malgré tout à sauver les apparences publiques en respectant rigoureusement l'institution de l'Église, pilier indispensable à son autorité.

Cette « épouse ajoutée » comme on disait à l'époque, était de surcroît la mère de trois enfants que lui fit Charles, trois filles (Marie, Charlotte et Jeanne) qu'il dota très bien d'ailleurs. Ironie du sort et en même temps c'étaient les mœurs de l'époque, si Charles ne connut que très tardivement la dernière, c'est son fils Louis XI qui fit beaucoup pour les deux autres. Il n'empêche que les contemporains s'accordent souvent pour dénoncer « tout ce que ribauderie et dissolution pouvaient traire en fait d'habillement, de cela fut-elle toujours producteresse et inventeresse, car elle découvrait le sein par-devant jusqu'au milieu de la poitrine » (Georges Chastellain). L'esprit de lucre mais aussi l'étalage de dépenses la comparèrent même à Isabeau de Bavière de triste mémoire et réputation. Membre du Conseil du roi, Jean Juvénal des Ursins n'a pas de mots assez durs pour s'en offusquer. Plus grave, Thomas Basin y va de ses réflexions qui firent beaucoup pour ternir la capacité d'autonomie du souverain en disant méchamment : « Quand on voulait perdre quelqu'un il suffisait de dire au roi qu'il avait mal parlé d'Agnès ». Curieusement, la postérité éclipsa ces réalités qui firent d'Agnès une presque reine qui gonfla la confiance d'un roi désormais seul à la barre après la mort de Yolande au moment des grandes victoires contre les Anglais, mais aussi dans la montée en puissance du financier Jacques Cœur ou de Pierre de Brézé, qui reconquit entre autres la Normandie. Il apparaît néanmoins très clair que face à un dauphin qui n'en finissait pas de se rebeller contre son père qui

tardait décidément à mourir, Agnès fut un écran gênant supplémentaire. Enguerrand de Monstrelet écrit que « La haine de Charles VII contre Louis XI venait de ce que ce prince avait plusieurs fois blâmé et murmuré contre son père pour la Belle Agnès qui était en la grâce du roi beaucoup plus que n'était la reine, qui était moult bonne dame et honorable, dont le dauphin eut grand dépit ».

C'est pourquoi de nos jours la science vient au secours des mystères non élucidés, comme celui de la mort prématurée d'Agnès Sorel le 9 février 1450. Épuisée après une quatrième grossesse, elle accouche sans doute d'un enfant mort-né fin janvier-début février. Prise de vomissements et de diarrhée, ce « flux de ventre » dont on pense qu'il est le mal des accouchées, elle meurt entourée de Charles, et de ses amis Étienne Chevalier et Jacques Cœur, ces derniers seront chargés avec son médecin Poitevin d'être ses exécuteurs testamentaires. Elle fut sans doute empoisonnée au mercure, ce que révèlent des recherches très poussées au tout début du xx^e siècle¹ et sa disparition arrangea sans doute beaucoup de monde et comme il se doit libéra des places et des ambitions. On soupçonna à l'époque le dauphin, comme Monstrelet qui écrit « et par dépit il lui fit la mort avancer » mais rien n'est sûr. Charles qui n'avait rien construit pour elle de son vivant noya son chagrin dans des hommages rendus exceptionnels, preuve sans doute la meilleure de son immense et indéfectible attachement. Le cœur d'Agnès demeura à l'abbaye de Jumièges et son corps fut porté à la cathédrale Notre-Dame de Loches. Un imposant monument la représenta en marbre blanc, à genoux, tenant son cœur entre ses mains et l'offrant en contrition à la Vierge.

Le roi sut très vite se remettre entre les soins et l'amour d'une autre ; ce fut Antoinette de Maignelais qui remplaça « l'irremplaçable », mais elle a été savamment oubliée au profit du mythe de la dame de Beauté. Pourtant elle avait de nombreux liens avec elle, à commencer par sa beauté et sa grâce, mais aussi par sa parenté, introduite à la Cour par Agnès elle-même sa cousine en 1449. Si Charles VII n'avait pas trouvé bon de marier Agnès, il le fit promptement pour Antoinette, échaudé sans

1. Voir Philippe Charlier, *Médecins des morts. Récits de paléopathologie*, chapitre 1, *Qui a tué la dame de cœur ?* Paris, Fayard, 2006.

doute par les critiques et désireux de s'acheter une bonne conscience, il la maria à un membre de son Conseil, Antoine de Villequier. C'est en lui rendant visite chez elle qu'il put la fréquenter jusqu'à son veuvage en 1454 puis en la gâtant comme il se doit, elle-même et ses enfants ; par la suite elle se maintint au pouvoir par un subterfuge vieux comme le monde : entretenir ce qu'on appelait un « escadron volant » composé de proches pouvant satisfaire le roi : sa sœur Jeanne et ses deux belles-sœurs Marguerite de Monteil et Antoinette de Vauvert. Jamais rassasié, le vieux roi se lassa même d'Antoinette en lui préférant Artuse de Fougerolles dans les derniers temps. Par une dépêche écrite de Bruges le 9 mai 1461, soit quelques semaines avant sa mort, Prospero da Camogli informait le duc de Milan Francesco Sforza d'une réalité connue de tous et en tout cas qui alimentait la rumeur : « que le roi de France est constamment sous le gouvernement de femmes, et cela fait gronder »¹. La mort de Charles VII le 22 juillet 1461 sonna définitivement le glas d'Antoinette à la Cour, poussée dehors par Louis XI désormais et enfin sur le trône. Elle alla se reconvertir à la cour du duc de Bretagne François II dont elle était déjà la favorite, car le « clan » Villequier aurait à pâtir durement de l'avènement de Louis XI. Une favorite n'était pas seulement un élément clé du Conseil, sans pour autant prendre de décisions ou orienter la politique et la guerre, elle menait un train et une stratégie qui entraînaient tous ses parents.

Rejeté par sa mère, Isabeau de Bavière, éduqué par une femme, Yolande d'Aragon, guidé par une pucelle, Jeanne d'Arc et comblé par les femmes pour lesquelles il avait un appétit sexuel très prononcé jusqu'à la fin de sa vie, Charles VII a su être un très grand roi. C'est durant son règne, après des humiliations successives, qu'il mit en place l'organisation définitive d'institutions essentielles au gouvernement monarchique que ses successeurs allaient tous à leur manière poursuivre et qu'en 1453, la bataille de Castillon mit fin à une guerre qui durait depuis plus de cent ans. On ne peut pas nier que les femmes ont eu un rôle à jouer dans cette œuvre immense pour le destin de la France. Système encore balbutiant, celui des favorites ne fut qu'un agent encore timide et mal documenté de ce qui pour les contemporains pouvait être scandaleux ou choquant ;

1. Philippe Contamine, *Charles VII. Une vie, une politique*, Paris, Perrin, 2017, p. 316.

Charles VII était comme tous les rois, un maître très sensible au féminin et prenait les risques afférents à ces penchants. Il n'en irait pas de même avec Louis XI, sans gager sur une meilleure manière de gouverner et d'être obéi.

CHAPITRE 2

LOUIS XI (1461-1483), RIGUEUR, DEVOIR ET OBÉISSANCE

« Aucune femme sur le pavois »

Thomas Basin, *Histoire de Louis XI*, fin xv^e siècle.

UN CARACTÈRE FORGÉ DANS LA PEAU D'UN DAUPHIN REBELLE

Si la légende noire a souvent rattrapé le roi Louis XI jusqu'à nos jours, l'entourant de tyrannie sans scrupules et détesté de ses sujets, l'affublant de toutes les étiquettes sombres qui résument à elles seules la manière dont il a fortement marqué de son empreinte les évolutions de l'État monarchique, la femme brille par sa discrétion. Cette absence pourrait-on dire n'est pas d'ordre physique car le roi a eu un sexe et le goût des plaisirs, a eu aussi des affections certaines, notamment pour sa fille Anne, mais d'ordre moral et politique. Thomas Basin, qui le détestait et qui a inversement participé à l'éloge de Charles VII, l'affuble de toutes les tares, y compris d'être « discourtois à l'égard des dames ». Il y a un aspect néanmoins sur lequel il rejoint ses contemporains les plus

favorables : ce souverain n'a jamais cédé une once de pouvoir aux femmes à la différence de son père. Le chroniqueur qui s'était longtemps opposé à la favorite Agnès Sorel écrit sans doute avec une rare satisfaction, que Louis XI « n'éleva jamais aucune femme sur le pavois ». Les femmes, ses sœurs, ses deux épouses, ses maîtresses, ses filles légitimes ou bâtarde, ne furent que des ombres et non des phares, des instruments courants de politique, de diplomatie ou de plaisir qui n'eurent jamais d'ascendant sur lui. Accusé de grossièreté et de brutalité, « Il fut aussi très adonné aux plaisirs, non cependant de telle sorte qu'il permît aux dames dont il jouit de se pousser du col et qu'il leur accordât des situations magnifiques *ad pompam et ostentacionem* (avec luxe et ostentation) ».

Né le 3 juillet 1423 à Bourges il est le premier né du couple royal Charles VII et Marie, alors dans une situation des plus précaires après le traité de Troyes de 1420. Malgré les difficultés politiques du temps jusqu'au couronnement de Reims en 1429, il subit une très bonne éducation au château de Loches, étudiant la grammaire, la rhétorique, l'histoire profane et sacrée, les mathématiques ou la musique. Élève du célèbre humaniste et théologien de l'université de Paris Jean Gerson qui lui forgea un programme conséquent, il compléta sa formation par des activités physiques d'ordre militaire. Il avait le goût du plein air, des chevauchées et surtout de la chasse qui lui permettaient d'aimer fréquenter les gens simples dans un langage familier, loin des attraits de la Cour. Ce n'est qu'à l'âge de onze ans en 1433 qu'il rejoignit sa mère et ses deux sœurs au château d'Amboise, Radegonde, née en 1428 et Catherine, née en 1431 ou 1432 (il aurait par la suite quatre nouvelles sœurs et un frère). C'est comme de coutume à l'occasion de son mariage avec Marguerite d'Écosse que Louis entra dans l'histoire de France et dans son dur métier de dauphin au service d'un père qu'il venait de découvrir et qu'il apprit progressivement à détester.

Depuis son couronnement, Charles VII poursuivait inlassablement la reconquête de son royaume ; il proclama la paix avec le duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1435 et entra en armes dans Paris le 12 novembre 1436. Depuis 1419, des Écossais étaient présents dans l'armée du roi de France, l'Écosse devenant une alliée qui fournissait des troupes et occupait les Anglais dans leur île. C'est naturellement qu'on envisageait

depuis les années 1420 un mariage avec le dauphin, en faisant miroiter au roi Jacques I^{er} l'occasion de prendre pied sur le continent en lui cédant la Saintonge. Avec son épouse Jeanne de Beaufort, une Lancastre, le roi d'Écosse avait un temps pensé marier sa fille Marguerite, née en 1424, au roi d'Angleterre Henri VI. C'est après le traité d'Arras de 1435 avec la Bourgogne qui isolait l'Angleterre que Yolande d'Aragon poussa les négociations en faveur du mariage écossais. Marguerite débarqua ainsi l'année suivante et rencontra Louis à Tours. Les deux futurs époux étant trop jeunes, respectivement onze ans pour Marguerite et treize pour Louis, l'archevêque de Tours accorda l'indispensable dispense d'âge pour la future épouse. Mariés sans que la dauphine ne sache un seul mot de français le 25 juin dans la chapelle du château de Tours, les deux jeunes gens étaient pour ainsi dire promis à être des étrangers l'un pour l'autre. Le futur Louis XI constitua son hôtel, entama sa prise de contact avec le royaume mais fut tout de suite séparé de son épouse, trop jeune pour consommer le mariage ; Marguerite vécut auprès de sa belle-mère Marie qui l'aima comme sa fille. La personnalité de la princesse écossaise avait tout pour rebuter Louis. Introvertie et mélancolique quand il était batailleur, elle était folle de poésie. Son époux ne cachait pas son mépris pour cette passion et ne supportait pas ses rêveries permanentes, d'autant plus que l'héritier ne vint jamais. Il semble qu'elle évitait la grossesse en buvant du vinaigre, mangeant des pommes vertes et se sanglait étroitement, rapporta la rumeur.

Durant ce mariage contraint et improductif, Louis fit son apprentissage de la politique et de la guerre, au moment où Charles VII faisait grandement avancer les réformes susceptibles de provoquer la colère des féodaux. Après les États généraux de novembre 1439 à Orléans, le roi ordonna une réforme de l'armée à l'origine plus tard de la création des compagnies d'ordonnance (1445) et instaura l'impôt de la taille perpétuelle ; de plus, la paix avec la Bourgogne préoccupait beaucoup Jean II d'Alençon, Charles I^{er} de Bourbon et Jean IV d'Armagnac. Le dauphin se joignit à eux pour se révolter contre son père au cours de ce que l'on a appelé la Grande Praguerie (février-juin 1440), du nom de la révolte civile de la Bohême hussite à Prague dans les années 1420. Cette révolte d'un dauphin contre son père n'avait rien d'original mais tandis

que Charles VII, une fois la révolte matée, n'en tint pas grief à son fils, ce dernier rongea progressivement son frein en servant à nouveau son père jusqu'à écraser la révolte de Jean IV d'Armagnac en janvier 1444 et servant quelques mois plus tard en Suisse. Entre-temps, Marguerite s'étiolait non sans avoir durablement souffert des relations exécrables de Louis avec son père et d'une neurasthénie aggravée. Charles VII avait semble-t-il placé auprès d'elle pour la surveiller un homme à lui, un certain Jamet de Tillay qui avait pour but de dénigrer la jeune dauphine. C'est dans un contexte de Cour où Louis ne se sentait pas à l'aise, où peu à peu on le laissait sans fortune ni commandement face au parti angevin, dominé par le fils de Yolande René d'Anjou, qu'apparut Agnès Sorel qui commençait à prendre trop de place et que mourut le 16 août 1445 la pauvre Marguerite d'Écosse, certainement de phthisie. « Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus » auraient été ses derniers mots. Désormais libéré de ce fil d'or, selon l'adage de l'époque, Louis entama une deuxième période de sa vie ; autant il avait accepté ce premier mariage comme tout pion sur l'échiquier diplomatique, autant la haine qu'il vouait à son père de plus en plus sous l'emprise d'Agnès Sorel le décidèrent à prendre son envol et son indépendance y compris au regard des femmes. Elles allaient être une partie des instruments qui feront de lui un grand roi de France, portant par la propagande, le sang-froid de son contrôle politique et l'intelligence, la puissance de l'État monarchique à un degré inédit jusqu'ici.

MAÎTRESSES FUGITIVES ET DISCRÈTES : LOUIS, ENTRE SEXE ET DÉVOTION, LE TRÈS BON ACCORD

Depuis ses jeunes années et durant toute sa vie de dauphin, puis de roi, Louis ne négligea en rien ses besoins en « polissonneries » de toutes sortes ; très loquace et curieux au contraire de sa légende tenace d'homme froid et distant, il n'hésitait pas à se complaire dans des histoires grivoises, qu'il composait lui-même à l'occasion avec ses compagnons. On lui attribue entre autres *Le Mari maquereau de sa femme*, *Le Cornard débonnaire* ou les *Cent Nouvelles nouvelles* dites les *Cent Nouvelles du roi Louis XI*, ces dernières dans la lignée du *Décameron* de Boccace. Elles

furent rédigées et racontées à la cour de Bourgogne entre 1456 et 1461 du temps où réfugié auprès de Philippe le Bon, il fréquentait son fils Charles (le futur Téméraire) en attendant la mort de son père. Dans cette cour de « garçons », nombre de compagnons, chevaliers, écuyers ou valets, partagèrent avec le futur roi des gaillardises qui, dans leur style élégant disent beaucoup de la constance avec laquelle les plaisirs les plus variés et les plus osés étaient courants, comme naturels : « On sent bien [...] que des femmes n'étaient pas là pour les entendre, et que des hommes, jeunes et galants la plupart, pouvaient seuls écouter ce que chacun narrait à son tour si gaillardement, avec cette liberté de paroles qui n'accuse que l'innocence du bon vieux temps »¹.

Les maîtresses, toujours de passage plus ou moins long, vont se multiplier, surtout à partir du séjour de Louis en Dauphiné où son père, lassé de ses rébellions avait fini par le reléguer après 1447. Un comptage est ici intéressant car il suppose que Louis eut des familiarités avec certaines, organisant autour d'elles une toile toujours susceptible de renforcer un réseau « d'amour » et « d'amitié » quasi familial. Très souvent, il les mariait comme cette fille d'un notaire de Grenoble, Guyette Durand ou bien il leur faisait des enfants. Ce fut le cas avec une veuve de l'un de ses écuyers, Félice Reynaud dont il eut une fille mais également la fille d'un des grands barons du Dauphiné, Marguerite de Sassenage qui lui en donna deux. Cette répétition dont les sources ne sont pas toujours bavardes montre que Louis savait à l'occasion boire à la même fontaine mais ne céda jamais à l'amour, attachant, exclusif et donc dangereux. C'est en grande partie ce qui fut sa force et la faiblesse de ceux qui pensaient qu'on pouvait comme son père l'approcher ou l'influencer « par les femmes ». Toute sa vie, il ne négligea pas de retrouver dans ses diverses demeures de jolies filles dont certaines nous dit-on pouvaient l'accompagner à la chasse. Une bourgeoise parisienne, Pierrette de Chalon, eut sa faveur à plusieurs reprises pendant ses séjours à Paris entre 1465 et 1468. Devenu roi « Louis XI y gagna d'avoir des filles à marier et de n'avoir pas un encombrant Bâtard de France »². Il fera ainsi de Louis

1. *Les cent nouvelles nouvelles dites les cent nouvelles du roi Louis XI*, Adolphe Delahaye, Paris, 1858, p. XIII

2. Jean Favier, *Louis XI*, Paris, Fayard, 2001, p. 56.

de Bourbon-Roussillon, fils bâtard de Charles I^{er} de Bourbon, d'Aymar de Poitiers et de Louis de Saint-Priest ses gendres, et il pourra les appeler « mon fils ». Il prit grand soin d'ailleurs on l'a vu, des filles d'Agnès Sorel et maria d'autres filles naturelles de son père avec de solides alliés devenus ses beaux-frères, comme Olivier de Coëtivy, comte de Taillebourg, Antoine de Bueil, comte de Sancerre ou encore Jacques de Brézé. L'amour furtif ou plus ou moins complice était toujours chez Louis XI capitalisé en autant d'amitiés et de fidélités futures.

À partir de 1473, il sembla s'assagir, comme pour tous avec l'âge en faisant le vœu de ne prendre aucune femme à part la reine Charlotte ; mais le naturel revint au galop si bien qu'il reprit le métier se plaignant auprès du médecin de ce que les absences de sa femme le privaient de relations sexuelles. On comprend dès lors que ce roi trancha par sa simplicité avec son père et qu'elle ne l'empêcha aucunement d'être fidèle à ses dévotions. Les liens charnels ne laissant aucune trace dans l'opinion et dans les combinaisons politiques, il faisait son devoir de chrétien et de roi en allant à la messe tous les matins mais il chercha aussi à avoir des moments personnels de recueillement. Ce roi donna l'exemple à son peuple par son comportement personnel qui fit de la méditation et de la prière personnelle, en dehors même parfois des manifestations publiques, un moment en rapport étroit avec l'action militaire et politique.

UNE NOUVELLE ÉPOUSE POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE : CHARLOTTE DE SAVOIE (1451-1483)

Après avoir comploté à deux reprises contre son père en 1444 puis en 1446, Louis fut exilé en Dauphiné au début de l'année 1447, cet apanage fait de débris féodaux laissés par le démantèlement de l'Empire. « Louis, je vous bannis pour quatre mois de mon royaume et vous envoie en Dauphiné ». Il s'y installa et organisa sa Cour en toute indépendance au moment où sa mère Marie mettait un garçon au monde, prénommé Charles, duc de Berry ; le dauphin maudit était non seulement gêné par une favorite mais de plus affublé d'un frère et rival de vingt-trois ans son cadet. Ce dernier ne cessera de comploter contre Louis une fois monté sur

le trône en 1461 et mourra en 1472, non sans que des soupçons d'empoisonnement ne planent sur la réputation de son frère aîné tout puissant. À vingt-sept ans Louis aurait dû depuis longtemps fonder une famille et s'assurer des héritiers. Il se choisit une nouvelle épouse en 1451 contre l'avis de son père en la personne de Charlotte de Savoie, âgée de près de dix ans (elle était née fin 1441 ou 1442) ; il fallut une dispense d'âge du pape car l'âge légal était de douze ans et ses représentants signèrent l'acte de mariage par procuration le 7 mars puis le 2 avril à Grenoble. La fille de Louis I^{er} de Savoie et d'Anne de Lusignan (une Bourbon) lui fournissait une grosse dot (environ 200 000 écus gagés sur le comté de Nice) et lui faisait miroiter des ambitions d'action à Milan et à Gênes. Il agissait en roi alors que son père envisageait de marier sa propre sœur Yolande de France avec l'héritier de Savoie Amédée préférant pour le dauphin une princesse portugaise ou hongroise. Le traité signé entre Amédée et Louis le 13 mars 1451 à Chambéry faisait injure à Charles VII, puisqu'il précisait les devoirs du duc de Savoie envers le dauphin de France, à l'égal d'un roi : « Si le roi était mal content des dites épousailles et qu'il veuille faire aucun dommage à mon dit seigneur le dauphin, j'aiderai celui-ci avec toute ma puissance, ainsi qu'il lui plaira de me commander ».

C'est à l'occasion de ce conflit où le dauphin risquait très gros et jusqu'à sa vie, qu'il se réfugia durant cinq années (de 1456 à 1461) à Genappe en Brabant sous la protection du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Il s'inscrivit même à l'université de Louvain et passa des années de compagnonnage avec son futur rival lorsqu'il serait roi de France : Charles. Pendant ce temps, il laissa Charlotte grandir et atteindre l'âge de dix-sept ou dix-huit ans pour enfin consommer le mariage. Il la fit chercher à Grenoble où elle arriva début mai en compagnie d'une suite nombreuse dont sa propre mère la duchesse de Savoie. On acheta à Genève un bracelet d'or garni de six gros diamants en plusieurs pièces, quand Louis cherchait autant à faire plaisir à son épouse qu'à éblouir la Cour de son nouvel allié. Du Dauphiné, elle passa en Brabant où Louis l'accueillit en juillet 1457. Sans autre forme de cérémonie, il se mit au lit avec elle immédiatement et elle lui donna un premier enfant deux ans plus tard, le 4 juillet 1449, nommé Joachim. Le couple eut au final sept enfants dont trois seulement atteignirent l'âge adulte : Anne de France (future Anne

de Beaujeu), née en avril 1461, quelques semaines avant l'avènement de Louis XI, Jeanne, dite « la boiteuse », née en avril 1464 et enfin Charles (le futur Charles VIII), né en 1470. Le dauphin puis le roi Louis furent fidèles à Charlotte tout au long de leur vie conjugale comme l'exigeaient non seulement les convenances mais surtout l'impérieux devoir de donner des héritiers mâles au royaume. Louis l'appelait « notre très chère et très aimée compagne la reine » et ne développa jamais d'intimité morale ou affective avec elle. Un dernier enfant naquit en effet en 1472, François, qui ne vécut malheureusement que dix mois. Deux filles dont l'une était handicapée, un seul fils survivant, étaient comme des fils tenus pour une succession future que Louis XI surveilla de très près avec autorité et affection.

Si Charlotte était d'un atour agréable sans vraiment être jolie, elle se passionnait comme l'épouse précédente pour la poésie ainsi que pour la musique. Elle constitua une bibliothèque considérable qui dévoile certes une majorité de livres de religion mais également des ouvrages profanes qui ne manqueront pas plus tard d'être lus par sa fille aînée Anne, très instruite et qui aurait en tant que régente de son frère Charles un grand rôle à jouer. Charlotte fut d'un tempérament très discret et pudique, renforcé par une obéissance pieuse à Dieu et à son époux. Tout chez elle relève de la simplicité et de l'économie. Son hôtel, calqué sur celui du roi était modeste, ses revenus étant de 32 000 livres et sa maison composée de quarante officiers. Avec sa petite « fortune » elle servait les pauvres en bonnes œuvres, accompagna fidèlement les pratiques de dévotion de son mari en fondant en 1472 le couvent de Clarisse de l'Ave Maria à Paris, conformément à ce qu'il avait ordonné pour le royaume. La vie d'une reine était de demeurer dans le devoir et la discrétion, ce qu'elle fit à merveille, passant ses journées à filer, broder, jouer aux cartes ou aux jonchets et surtout à lire. L'ambassadeur de Milan Alberico Maletta rapporte que la reine et ses sœurs, dont Bonne de Savoie, étaient « rarement vues, même des oiseaux ». Lorsqu'elle est sacrée en la cathédrale de Reims le 15 août 1461, c'est auprès d'un mari pressé de régner enfin après tant de déboires et de haines recuites contre son père. L'ancien rebelle avait à reconquérir les esprits et marquer de son autorité son règne, comme il avait tenté de le faire en se mariant sans l'accord de son père.

LOUIS XI ET SA FILLE ANNE, « LA MOINS FOLLE DES FILLES DE FRANCE »

De 1461 à sa mort en 1483, le règne de Louis XI se résume à des fulgurances politiques et militaires telles qu'elles ont accéléré un processus jamais atteint de l'État royal. Louis a capitalisé dans ses filles (Anne et Jeanne) et dans ses sœurs (mariage de Madeleine avec Gaston de Foix en 1462) des combinaisons matrimoniales classiques, parfois même jugées machiavéliques, mais il a particulièrement apprécié sa fille aînée, Anne. On ne sait pas grand-chose sur les conditions et le lieu de la naissance de celle qui, en raison de son intelligence, fut l'enfant préféré de Louis XI. Cette affection et cette admiration particulières pour ses compétences intellectuelles n'empêchèrent pas son père de la marier quand elle avait quelques mois seulement à son cousin Nicolas I^{er} de Lorraine, fils du duc Jean II de Lorraine et de Marie de Bourbon. Cette alliance avec la maison d'Anjou à laquelle il était très attaché par sa mère, Marie, fut l'occasion de faire don à Anne de la vicomté de Thouars ainsi que des seigneuries de Marans et de Berrye. Ce projet de mariage n'aboutit pas pour deux raisons : la première est que Nicolas de Lorraine se détourna de l'alliance française, lui préférant le duc de Bourgogne, grand ennemi de Louis XI ; la seconde fut la mort de Nicolas lui-même en 1473 qui chagrina vivement dit-on la jeune princesse.

C'est à une autre alliance à la fois surprenante et bien pensée, que Louis XI orienta sa politique matrimoniale : Pierre de Beaujeu. Né en 1439, il était le fils cadet du duc Charles I^{er} de Bourbon et de la duchesse de Bourgogne ; ses deux frères Jean II de Bourbon et le cardinal Charles étaient pourtant deux grands seigneurs hostiles à Louis XI après avoir été fidèles à son père. Il n'est pas étonnant que Pierre de Beaujeu participa à l'une des plus grandes rébellions des débuts du règne de Louis XI, la guerre du Bien Public de mars à octobre 1465. Le roi fit de l'un de ses ennemis un allié possible en le mariant à Anne et en promouvant de manière inédite un couple en politique aussi savant qu'habile. Là, il mérite sa réputation de roi marieur qui confine à la tyrannie, tant il tisse sa toile savante, voyant très loin, faisant de son gendre l'un des seigneurs les plus favorisés de la fin de son règne ; sans préjuger de sa disparition le 31 août

1483, cette stratégie permit au jeune Charles VIII, encore mineur, lorsqu'il lui succéderait, d'être soutenu par une régence originale.

L'attachement de Louis XI à Anne est très connu ; ne voyant que rarement son autre fille Jeanne et laissant le dauphin Charles confiné à Amboise, il semble s'être souvent plu, entouré de sa fille aînée à qui il reconnaissait de très grandes qualités et de son gendre. Est-ce la « modernité » de ce roi qui lui fit remarquer les talents d'une fille qui ne serait jamais amenée à régner ou tout simplement l'intelligence ? On ne sait ; ce qui est sûr c'est que dans sa *Déploration sur la mort d'Anne de France* rédigée après sa mort survenue en 1522, le seigneur de La Vauguyon évoque l'attention portée par Louis XI à l'éducation de sa fille et la fidélité de cette dernière aux enseignements de son « géniteur » en affirmant :

« Elle venue en sa juvénile âge
 Son propre père en voulut voir la conduite
 Le quel combien quelle eut maîtresse sage
 L'endoctrina si fort par son langage
 Qu'en saintes mœurs elle fut introduite »

Les contemporains firent le même constat comme celui de l'ambassadeur vénitien Girolamo Zorzi entre 1485 et 1487 qui la décrit comme « une femme d'un grand sérieux et intelligence, qui marque dans son action dans les traces de son père ». L'obsession d'une histoire genrée nous fait parfois oublier que malgré des structures mentales et des institutions qui ne favorisaient pas les femmes, les gouvernants savaient reconnaître en elles des qualités équivalentes voire supérieures à celles des hommes ; qu'elles ne puissent pas régner était une chose inscrite dans les lois intangibles de la monarchie, mais qu'elles ne jouent aucun rôle, officiel ou officieux, en est une autre. Ainsi, Anne puisa dans la bibliothèque de sa mère Charlotte de Savoie, des livres qui concernent non seulement l'enseignement des filles mais aussi des miroirs au prince et des livres sur l'exercice du pouvoir comme *L'instruction d'un jeune prince* ou le *Livre du gouvernement des rois*. Louis XI fit de sa fille préférée une princesse capable un jour d'orienter l'héritier du trône soit en tant que régente, soit en vue des formations des futures reines. À la veille de sa mort, il

est certain que derrière la confiance qu'il accordait à son mari Pierre de Beaujeu pour veiller sur le jeune Charles, c'est aussi à sa propre fille qu'il pensait comme étant une pièce essentielle de la continuité de son œuvre. Selon ses dires il la voyait comme « la femme la moins folle des filles de France, car de sage, il n'y en a point ». Aux préjugés de son temps, le roi ajoutait aussi la perspicacité de son jugement, comme il pouvait l'être aussi à propos des hommes. Ce ne fut pas le cas de sa seconde fille, Jeanne, à qui il destina, toujours pour des raisons politiques un autre destin, parce que la nature ne l'avait pas doté des mêmes atouts.

JEANNE ET LOUIS D'ORLÉANS, LE MARIAGE TYRANNIQUE »

Les rois n'ont pas attendu Machiavel pour échaufauder les plans les plus cruels à des fins politiques. En Angleterre par exemple, l'un des aspects les plus méconnus de la *Magna Carta* de 1215 imposé au roi, était la limitation de ses droits dans ce domaine ; héritières mineures et veuves placées sous la garde du roi d'Angleterre pouvaient désormais ne pas céder au choix d'alliance si elle leur déplaisait. Dans le royaume de France, il n'y avait rien de tel et le roi Louis XI excella dans l'exercice de marier ses sujets et ses sujettes à sa guise, *a fortiori* ses filles, mais surtout ses vassaux contre le gré de leurs parents. Ce fut d'ailleurs l'une des nombreuses revendications des seigneurs, telles que ceux de la Ligue du Bien Public de 1464 le préciseront dans leur Manifeste dans lequel les serviteurs du roi de France y étaient accusés de « faire mariages oultre le gré et volonté et consentement des peres et meres et autres parens ». Pour le meilleur parfois, avec Anne, Louis XI le fut aussi pour le pire à l'encontre non seulement de sa fille Jeanne mais également du mari qu'il lui désigna contre son gré, son cousin Louis, le duc d'Orléans. « Un fait historique majeur, au large retentissement, est là pour montrer la brutalité dont fit preuve Louis XI dans sa politique matrimoniale : la façon dont il contraignit le duc Louis d'Orléans (le futur Louis XII) à épouser malgré

lui sa fille Jeanne, en dépit de toutes les disgrâces physiques »¹. L'histoire de ce mariage contraint, aux dépens d'un héritier présomptif de la couronne mais aussi aux dépens moqueurs d'une fille d'un roi, au physique débile et impropre disait-on à donner la vie, allait durer longtemps et impacter durablement les deux règnes suivants : à son origine une volonté implacable de Louis XI de se tailler en France une autorité exceptionnelle sur le féodalisme comme jamais aucun roi ne l'avait fait

La petite Jeanne était née au mois d'avril 1564. Louis XI fut si mécontent de ne pas avoir de fils qu'il interdit toute festivité et de surcroît, elle était si disgracieuse et difforme qu'il en avait une profonde aversion. Dès l'âge de cinq ans elle reçut comme gouverneur un des chambellans et cousin du roi, le seigneur de Linières et elle partit vivre dans le château du même nom au fin fond du Berry. Au moment où naissait enfin un fils, Charles, futur Charles VIII, le 30 juin 1470, où on célébra en grand apparat à Amboise son baptême, sa sœur Jeanne croupissait entre des murs humides sans voir ni son père ni sa mère. Cette dernière tenta bien de fléchir son époux pour qu'elle la rejoigne en Dauphiné, notamment lorsque Jeanne fut très malade de la vérole, en vain. C'est dans cette vie recluse que Jeanne apprit à souffrir et à méditer, repliée sur elle-même, d'autant plus secondée dans cette activité spirituelle que c'était la seule concession que son père lui avait faite : lui envoyer un confesseur de l'ordre des Frères Mineurs, frère Gilbert-Nicolas qui l'accompagnerait toute sa vie. La mort d'un dernier fils en bas âge en juillet 1473, François, avait si particulièrement meurtri et angoissé Louis XI qu'il se mit en quête de mariages pour ses filles. Alors que le premier prince du sang, Louis d'Orléans, espérait épouser Anne et consolider ainsi son alliance avec le roi en cas surtout d'absence d'héritier mâle quand surviendrait la mort du roi, ce dernier obligea sa mère la duchesse douairière d'Orléans, Marie de Clèves, à souscrire à l'union de son fils et de Jeanne ; il écrivait ironiquement à son grand maître Antoine de Chabannes : « Je me suis délibéré de faire le mariage de ma petite fille Jeanne et du petiot duc d'Orléans, pour ce qu'il me semble que les enfants qu'ils auront ensemble

1. Philippe Contamine, « Un aspect de la tyrannie de Louis XI. Variations sur le thème du roi marieur », dans Michel Rouche et Jean Heuclin (dir.), *La femme au Moyen-Âge*, publication de la ville de Maubeuge diffusion Jean Touzot, 1990, p. 433.

ne leur coûteront guère à nourrir ». Cette projection d'un mariage stérile pour des enfants qui avaient respectivement quatorze ans pour Louis et douze ans pour Jeanne, était d'une hardiesse très optimiste ; Louis XI escomptait qu'un jour le domaine d'Orléans soit rattaché au royaume faute d'héritier et par la suite, il contraignit le couple à consommer le mariage pour éviter dans le futur tout motif d'annulation. Seul désormais à devenir une menace, Jean II, duc de Bourbon, possédait encore une puissance territoriale importante au centre de la France.

Ce mariage fut vécu douloureusement comme un affront et une preuve supplémentaire de la tyrannie du roi en dépit de plusieurs obstacles qu'on ne manquerait pas un jour de rappeler pour le dénoncer. D'une part Louis XI et le jeune duc étaient tous les deux arrière-petits-fils du roi de France Charles V, et donc cousins issus de germains, d'autre part, le premier était le parrain du second. Louis XI fit bénir le mariage dans la chapelle du château de Montrichard et n'y assista point ; seule, Charlotte était auprès de sa fille, c'était le 8 septembre 1476. Jamais sans doute un mariage princier ne fut aussi terne et lugubre, chacun des époux étant désespérément triste et surtout, ce mariage, au fond, avait-il toute la légitimité nécessaire, au nom du droit canon, mais également de l'opinion ? Jeanne, aussitôt mariée, quitta son époux pour revenir vivre dans son triste château de Linières ; elle allait capitaliser toute sa vie désormais dans une bonté reconnue de tous qui attira les pauvres et les misérables, mais qui ne put jamais séduire un prince aussi brillant et ambitieux que Louis d'Orléans. Ce dernier, même s'il séjourna parfois à Linières, ne la supportait pas et interdisait qu'on lui parlât d'elle ; il tramait déjà l'idée d'annuler le mariage avant même la mort du souverain en 1483 en lorgnant déjà sur un autre parti, celui de la duchesse de Bretagne, Anne, née en 1477 seulement.

LE SENS DES FEMMES COMME SENS DE L'ÉTAT

Louis XI demeure dans l'histoire un roi dont les femmes ne firent que passer en tant que maîtresses ou monnaies d'échange et sa reine, Charlotte de Savoie fut un modèle parfait de discrétion et de soumission

au service du royaume en lui donnant un héritier. D'une certaine manière, elle fut sans rivale, mariée à un roi dont la réputation légendaire de cruauté correspond davantage dans ce domaine à un roi pieux et bourgeois qui n'avait qu'une idée en tête : la puissance de son royaume. Mort à soixante ans, sa femme le rejoignit dans la tombe quelques semaines plus tard, comme si la mort n'avait laissé que l'essentiel : un héritier presque majeur et une fille intelligente et solide, bien mariée à un prince très capable, Pierre de Beaujeu pour assurer un avenir toujours précaire d'une régence. Le sens de l'État rejoignit donc le sens des relations que Louis XI avait entretenues avec les femmes, à savoir la distinction pure et dure entre d'un côté les plaisirs de la séduction et de la chair, et de l'autre la politique. Sans la loi salique, il y a fort à croire que Louis aurait eu davantage confiance en sa fille Anne que dans son fils, élevé au château d'Amboise, sous l'œil de la reine. De santé délicate, malingre et nerveux, timide et d'esprit étroit, Charles connaissait à peine son père lorsque le 21 septembre il le rencontra solennellement à Amboise pour lui remettre son testament. Il lui fit une sombre peinture de la situation faite de conspirations et de trahisons perpétrées par « Les princes et seigneurs de notre sang et lignage et autres seigneurs de notre dit royaume [...] presque depuis notre avènement à la couronne jusqu'à présent [...] et qui après la fin de nos jours pourraient recommencer et longuement durer si aucune bonne provision n'y était donnée »¹.

Ce roi qui n'avait jamais cédé un seul ombrage aux femmes, qui en avait joué comme il se devait sur l'échiquier politique, n'en était pas moins inquiet pour l'avenir d'un royaume qu'il avait su plus que tous ses prédécesseurs faire avancer à grands pas.

1. Cité par Paul Murray Kendall, *Louis XI*, Paris, Fayard, p. 423.